

Deux d'entre eux furent portés dans les champs sur un matelas, l'autre — poitrinaire — vint à la mission où il faillit mourir, et resta quelques jours.

Le jeune pharmacien subit aussi ce jour-là une rechute qui dut hâter sa fin.

Peut-être trouverez-vous, chers lecteurs, qu'il n'y a rien de bien particulièrement intéressant au récit de ces trois conversions. Le missionnaire qui a suivi ces âmes jour par jour s' imagine toujours que tout le monde va entrer dans ses sentiments.

En tous cas, répétons les paroles de Notre-Seigneur : " Je vous bénis, Dieu du ciel et de la terre, qui avez caché ces choses aux grands du monde et les avez révélées aux petits ! "

Et pour nous qui avons eu la grâce de naître chrétiens sans qu'il en coûtât la peine d'une conversion, tâchons de ne pas oublier que nous sommes tenus à plus que les autres, de crainte que les derniers ne deviennent les premiers.

FR. MAURICE BERTIN, O. F. M.
Missionnaire apostolique, Kaméda-Hakodaté.

Pour les prêtres tertiaires

Un décret du 28 octobre 1913 a aboli les privilèges en vertu desquels certains diocèses ou *Instituts* pouvaient adopter le calendrier d'un Ordre régulier. Certains (parmi lesquels l'*Ami du Clergé*, numéro de juin dernier, p. 544) en ont conclu que les prêtres tertiaires ne pourront plus se conformer à l'Ordo franciscain. C'est à tort, comme le fait remarquer le *Petit Messager de Saint-François*. Les prêtres tertiaires peuvent encore suivre l'Ordo franciscain, et ils pourront même le suivre après le 1er janvier 1915. Une réponse autorisée, bien qu'elle n'émane pas de la S. C., nous apprend que ce décret ne vise que ceux qui suivent le calendrier d'un autre Ordre et non leur calendrier propre. Or, le Bréviaire franciscain est le Bréviaire propre du Troisième Ordre de Saint François, comme il est le Bréviaire propre du Premier et du Second Ordre franciscains.

(1) La plus loin